

PROGRAMME FORMATION TERMITES METROPOLE CONTINUE

Selon l'arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.



Durée totale de la formation	1 jour soit 7 heures
Objectif	Mise à jour des connaissances pour la réalisation des Etats Relatifs à la Présence de Termites en France Métropolitaine
Prérequis	Être certifié Termites Métropole
Matériel requis	Ordinateur et une bonne connexion Internet
Moyens	LMS MOODLE
Formateurs qualifiés	M. NAIT-SIDNAS Jurgurtha M. NAIT-SIDNAS Massiles M. TARIK Alik
Contact	01 55 17 80 00

Campus Paris-Nanterre

93 boulevard de la Seine
CS 40 177
92 023 NANTERRE Cedex
T. +33(0)1 55 17 80 00



cesi.fr

CESI SAS Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 100 000 €

Siège social : Tour PB5 (6^e étage) 1 avenue du Général De Gaulle F-92074 Paris La Défense – RCS Nanterre 342 707 502

PROG FC – Doc 026 – V03 (03.10.25)

Contenu de la formation

 *Rappel des nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que des évolutions techniques.*

THEORIE

- Rappel des nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que des évolutions techniques.
- Les différentes structures des principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois
- La biologie des termites présents sur **le territoire concerné**
- Les techniques de construction, les problèmes et pathologies du bâtiment
- Les textes réglementaires sur le sujet
- Le bois et matériaux dérivés, ses agents de dégradations biologiques, sa durabilité naturelle et conférée, et ses applications en construction
- Les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives ;
- Les équipements nécessaires au bon déroulement de la mission

PRATIQUE

- Applique une méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment et utilise les outils adaptés à l'activité
- Sait rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués

EVALUATION FINALE

- Théorie : QCM avec seuil de validation à 60 %

TARIF

250 €

Campus Paris-Nanterre

93 boulevard de la Seine
CS 40 177
92 023 NANTERRE Cedex
T. +33(0)1 55 17 80 00



cesi.fr

CESI SAS Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 100 000 €

Siège social : Tour PB5 (6^e étage) 1 avenue du Général De Gaulle F-92074 Paris La Défense – RCS Nanterre 342 707 502

PROG FC – Doc 026 – V03 (03.10.25)